

MARS
2024

L'ACTUALITÉ DE VOTRE DÉPUTÉE

Chers amis,

Ce mois de mars été marqué par **l'inscription de la liberté de recourir de l'IVG dans la Constitution**. Le 8 mars dernier, lors de la journée internationale des droits des femmes, j'étais très honorée de participer à la cérémonie de scellement, aux côtés du Président de la République, Emmanuel Macron, et de voir la France servir de modèle, en consacrant cette liberté fondamentale. **Je pense à toutes les femmes qui, ailleurs dans le monde, se battent encore pour leurs droits.**

Si la constitutionnalisation de l'IVG constitue, évidemment, une avancée historique, j'ai continué de travailler sur différents textes qui améliorent concrètement le quotidien des Français. J'ai ainsi porté, en tant que responsable de texte, une proposition de loi visant à allonger la durée de l'ordonnance de protection, un texte profondément utile pour notre justice et pour les victimes de violences.

Je me réjouis, plus particulièrement, de l'adoption de la proposition de loi visant à renforcer la réponse pénale contre les infractions à caractère raciste ou antisémite, que nous avons co-rédigée avec mon collègue Mathieu Lefèvre. Je suis très fière d'avoir contribué à renforcer notre droit pour mieux sanctionner les prédateurs de haine.



Caroline Yadan

Députée de Paris

En circonscription, j'ai continué d'aller à votre rencontre, lors de ma dernière permanence mobile, rue de Lévis, ou à l'occasion du premier apéro solidaire, organisé par l'association AECS.

Je reste à la disposition de tous, lors de mes permanences en Mairie du 18e et mes "Cafés avec votre députée". Ce mois-ci, j'ai ainsi pu m'entretenir, lors de ces rendez-vous individuels, avec une quinzaine d'habitants et acteurs (commerçants, associations...) de la circonscription. Pour me rencontrer, rendez-vous en page 6 ou sur mon site internet.

*Pour vous je suis présente,
Et j'agis au quotidien !*

Caroline Yadan

Renforcer la réponse pénale contre les infractions à caractère raciste ou antisémite

Très heureuse de l'**adoption en séance publique, malgré les nombreuses tentatives d'obstruction des deux extrêmes** LFI et RN, de la **proposition de loi** visant à renforcer la réponse pénale contre les infractions à caractère raciste ou antisémite, **que nous avons co-rédigée avec mon collègue Mathieu Lefèvre.**

Ce texte permettra :

- d'**émettre un mandat de dépôt ou d'arrêt**, en cas d'infraction grave à caractère raciste ou antisémite
- de **mieux sanctionner** les provocations, diffamations, injures non publiques racistes ou discriminatoires et l'apologie et la contestation non publique de crimes contre l'humanité.



En mars, j'ai accordé un **entretien au CRIF** dans lequel j'ai précisé les **avancées importantes permises** par ce texte et dénoncé la **connivence des extrêmes** qui ont refusé de le voter.



Recrudescence des actes antisémites dans les établissements d'enseignement supérieur

Lors de la table ronde sur les actes antisémites dans l'enseignement supérieur en commission des Affaires culturelles et de l'Éducation, j'ai souhaité **interroger les représentants des universités sur les moyens concrets mis en œuvre pour lutter contre la haine des Juifs à l'université.**



Depuis le 7 octobre, la haine des Juifs s'exprime ouvertement à l'université. **Pour les étudiants juifs se rendre en cours est désormais devenu très pénible voire, dans certains cas, insurmontable.**

L'enseignement supérieur doit rester une terre républicaine. Nous devons **nous mobiliser collectivement pour faire barrage à la montée des séparatismes et à la haine de l'Autre sous toutes ses formes.**

Cliquez pour voir le courrier



Mardi 12 mars, **une ligne rouge a été franchie à Sciences Po Paris** au cours d'une manifestation puisque des **étudiants juifs ont été pris à partie** et **une autre étudiante s'est vue refuser**, pendant un temps, **l'accès à une conférence.**

Face à l'instauration de ce climat délétère et ces agissements intolérables, **nous avons demandé, avec mes collègues, à ce que la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation procède à l'audition des chefs d'établissements de l'enseignement supérieur.**

À l'ASSEMBLÉE NATIONALE

Allonger la durée de l'ordonnance de protection et créer l'ordonnance provisoire de protection immédiate

Je suis **fière d'avoir contribué, en tant que responsable de texte, à l'adoption de la proposition de loi** visant à allonger la durée de l'ordonnance de protection et à créer l'ordonnance provisoire de protection immédiate, **rédigée par ma collègue, Émilie Chandler.**

Du concret pour **protéger efficacement et mettre à l'abri en urgence (en 24h) les victimes de violences intrafamiliales.**



Assurer le versement des pensions alimentaires aux enfants majeurs



Heureuse de l'adoption à l'unanimité en séance de la proposition de loi visant à garantir le versement des pensions alimentaires aux enfants majeurs.

L'**objectif** est de **sécuriser chaque mois le versement de la pension aux parents créanciers**, en prévenant le risque d'impayé. Une **belle avancée pour les enfants majeurs qui dépendaient de cette pension pour subvenir à leurs besoins essentiels !**

Iftar de la Paix

Soirée de paix et de fraternité qui réchauffe les cœurs, en présence de Mesdames les Ministres Patricia Miralles et Sarah El Haïry et Monsieur le Ministre Stanislas Guerini, ainsi que **plus de 400 personnalités associatives, politiques, religieuses, culturelles de différentes origines.**

Je remercie très chaleureusement l'imam Chalghoumi pour son invitation à l'Iftar de la paix.

Nous nous sommes réunis avec un **souhait commun** : au-delà des extrémismes, de l'obscurantisme, des radicalités, de l'islamisme, nous pouvons nous retrouver pour **bâtir une paix fondée sur la tolérance, la vérité, les valeurs républicaines, le rejet de la violence et du terrorisme et le respect de l'Autre.**





A votre rencontre rue de Lévis

Je poursuis mes **permanences mobiles**, dont la dernière était **rue de Lévis**. Les habitants ont ainsi pu découvrir **mon nouveau livret à l'occasion de mes 18 mois de mandat**.

Toujours à la disposition des habitants de ma circonscription pour échanger et répondre à leurs éventuelles préoccupations.



Au collège St-Michel des Batignolles

Rencontre avec Olivier Cellé, directeur-coordonnateur de l'ensemble scolaire Batignolles-Épinettes, pour échanger sur le **pastillage de sept établissements scolaires catholiques sous contrat en "logements sociaux"** dans le cadre de la procédure de **révision du Plan Local d'Urbanisme**.

Je suis à leurs côtés pour **dénoncer ce non-sens**, qui plus est dans la situation de **fuite des familles parisiennes** que nous connaissons.

Apéro solidaire de l'association AECS

Heureuse d'avoir participé au **premier apéro solidaire organisé par l'association AECS**, où j'ai pu échanger avec les habitants et associations qui étaient présents.

Bravo aux bénévoles qui **favorisent le lien social entre les habitants du passage Saint-Ange**, dans le 17^e.



Les 3^e du collège Honoré de Balzac en visite à l'Assemblée nationale

Très heureuse d'**accueillir à l'Assemblée Nationale les élèves de 3^eme du collège Honoré de Balzac**.

Ravie d'avoir pu **échanger avec eux sur le rôle d'une députée**. J'espère que cette visite leur a permis de **mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions et de notre belle démocratie**.



“ La France est **le premier pays** au monde **à envoyer un message de protection et de liberté inaliénable de disposer de son corps.**

Une **mission plus grande encore** nous attend ensuite : **l'inscription de ce droit dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.**



“ **Étudiants, réveillez-vous !** Ne restez pas les petits idiots utiles qui font le jeu des islamistes, du gourou mélenchoniste et de ses moutons haineux : **ayez le courage de chercher ailleurs que dans les algorithmes abrutissants et les discours lénifiant la recherche de la Vérité,** pour que l'intelligence qui est la vôtre ne se rende plus complice du pire. **C'est de cette manière que vous gagnerez en liberté.**



Retrouvez mes interviews dans les médias, notamment sur les sujets d'actualité **sur mon site internet.**

RENCONTRONS-NOUS

Soit autour d'un café en circonscription, une fois par mois, de 18h30 à 20h, soit le dernier vendredi de chaque mois, de 9h à 10h30 à la Mairie du 18^e arrondissement (sous réserve du calendrier des débats à l'Assemblée nationale), soit au cours des permanences mobiles que je tiens, au moins un week-end par mois, sur les marchés de la circonscription.



POUR ME **CONTACTER**

 caroline.yadan@assemblee-nationale.fr

126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP
01 40 63 94 19 / 06 58 41 69 22

 [@carolineYADAN](https://twitter.com/carolineYADAN)

 [carolineyadan.fr](https://www.carolineyadan.fr)

 [@CarolineYadan75](https://www.facebook.com/CarolineYadan75)

 [@carolineyadan](https://www.instagram.com/carolineyadan)

 [@CarolineYadan](https://www.linkedin.com/company/CarolineYadan)



Participez à l'élaboration des lois



Ma fonction de députée m'offre l'opportunité de **participer à l'élaboration des lois**. C'est un honneur et une chance que **je voudrais partager avec vous**.



En effet, je pense sincèrement que l'intelligence collective, mais aussi **vos réflexions, vos expériences, vos expertises diverses** peuvent nous permettre de **faire évoluer la législation ensemble**. Vous pouvez me **partager toutes vos réflexions** et, éventuellement, me **proposer des idées d'amendements voire de propositions de lois**.

Ensemble, participons au
débat public
dans l'intérêt de tous !

Inscrivez-vous
ici



PERMANENCES MOBILES

de **11h**
à **13h**

- **Samedi 4 mai à 14h**
Square des Batignolles
Devant le 75 place du Dr Félix Lobligeois
- **Dimanche 15 juin**
Marché Ordener
devant le 207 rue Ordener

N. B. : En raison de la campagne pour les élections européennes, les permanences mobiles sont suspendues afin qu'il n'y ait pas de confusion.

C A F É AVEC VOTRE DÉPUTÉE

de **18h30**
à **20h**

- **Lundi 13 mai**



À LA MAIRIE DU 18^{ÈME}

de **9h**
à **10h30**

- **Vendredi 26 avril**



Pour vous inscrire, scannez le QR code
ou appelez le 01 40 63 94 19